

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



37ème Session, du 3 au 7 octobre 2022

RAPPORT DE LA COMMISSION

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : M. Jean-Luc RUELLE

Vice-président : M. Bruno PLUDERMACHER

M. Alexandre BEZARDIN

M. Alexandre CHATEAU-DUCOS

Mme Patricia CONNELL

Mme Laurence HELAILI-CHAPUIS

M. Pierre LAVEANT

Mme Gaëlle LECOMTE

M. Loïc LE GLAND

Mme Nathalie PARMEGIANI

Mme Annie REA

Mme Pascale RICHARD

M. Rémi Vazeille

M. Abdelghani YOUMNI

SOMMAIRE

1. Mot d'introduction du Président et du Vice-Président de la Commission	PAGE 4
2. Compte-rendu des auditions de la Commissions	
Compte-rendu d'audition de « LA FABRIQUE de L'EXPORTATION »	PAGE 6
Compte-rendu d'audition de « Business France »	PAGE 8
Compte-rendu d'audition de « EcoAct »	PAGE 13
Compte-rendu d'audition de « Club International de l'ADEME »	PAGE 15
Compte rendu de la fresque du climat	Page 17
3. Autres Travaux de la Commission	
Radioscopie du Commerce Extérieur	PAGE 19
Suivi des résolutions antérieures	PAGE 28
4. Prix AFE du Développement Durable	PAGE 29

5. RÉOLUTIONS	PAGE 31
----------------------	----------------

DD-CE/R1/10.22	« Compensation Carbone »	adoptée
DD-CE/R2/10.22	« Organisation des sessions en Visioconférence »	rejetée en plénière
DD-CE/R3/10.22	« Organisation d'une Fresque du Climat à l'AFE »	adoptée
DD-CE/R4/10.22	« Mise en place du prix du Développement Durable de l'AFE »	adoptée

Mot du Président et du vice-Président sur les travaux de la Commission Développement Durable Commerce Extérieur de l'Assemblée de Français de l'Etranger lors de la 37ème Session

Une activité très importante a caractérisé les travaux de notre Commission avec la contribution et l'implication forte de tous les membres de la Commission. Nous les remercions tous de leurs efforts et du temps important consacré à notre Commission.

Nous avons sous-estimé le temps nécessaire à nos travaux, malgré la préparation importante en Intercession, nous devons en tirer les conséquences pour le futur.

Nous avons pu échanger avec Madame la Secrétaire Générale de l'AFE sur le suivi des résolutions antérieures issues de notre Commission et adoptées en assemblée plénière.

Dans un souci d'équilibrage par rapport à la précédente Session, notre Commission s'est davantage focalisée sur le Développement Durable.

Nous avons défini une méthodologie de travail pour la mandature et nous avons conservé le cap. Il s'agit pour nous d'apporter notre contribution en matière de Développement Durable et de Commerce extérieur en cohérence avec notre statut d'élus des Français de l'Etranger et d'intégrer au mieux les approches Développement Durable et Commerce Extérieur.;

Au travers d'auditions et de travaux réalisés en Commission, les points suivants ont été communiqués en Assemblée Plénière.

- *L'association Eco Act*, a permis à la Commission d'appréhender un modèle de compensation carbone à appliquer aux déplacements de Conseillers de l'Assemblée de Français de l'Etranger. *Une résolution dans ce sens a été adoptée par l'Assemblée plénière de l'AFE. Une compensation carbone des déplacements des Conseillers AFE en vue des sessions sera mise en place pour la durée de la mandature.*
- *La Fresque du Climat* animée par madame M Glovel a permis de démontrer l'intérêt de déployer cette Fresque au niveau de L'assemblée plénière de l'AFE lors de la prochaine session. *Une résolution dans ce sens a été adoptée en Assemblée Plénière.* L'objectif étant de transformer chaque élu en ambassadeur dans son pays pour déployer la Fresque au moins dans un premier temps dans les institutions françaises afin de les orienter vers une exemplarité en matière de Développement Durable.
- *L'ADEME et le Club ADEME International* présentés par Madame Marie d'Adeski, R Willes et P Terrier ont montré l'accompagnement par l'Etat des entreprises en matière de Développement Durable, en France avec le soutien prévu dans le plan France 2030, le Club ADEME accompagne les éco-entreprises dans leur adaptation et à l'export. Les élus doivent communiquer localement sur les opportunités offertes par L'ADEME.
- La remise du Prix AFE du Développement Durable a été programmée pour la Session d'octobre 2023. *Une résolution dans ce sens a été adoptée en Assemblée Plénière,*
- Une radioscopie du Commerce Extérieur de la France a été élaborée par la Commission et présentée en Assemblée Plénière. Cette communication prend en compte les nouveaux facteurs (inflation, conflit en Ukraine).

- Une présentation faite par MM Vauchez et Boulet de la *Fabrique de l'Exportation* sur « les freins immatériels à l'exportation » a permis de mettre en évidence les facteurs d'amélioration sur lesquels les élus doivent communiquer auprès des institutions et entreprises françaises.
- Le Directeur Général délégué à l'Exportation de Business France M D Boulogne a été auditionné, il s'agissait pour la Commission de poursuivre son évaluation des outils publics de soutien du Commerce Extérieur.

Nous adressons tous nos remerciements également aux intervenants ainsi qu'au SG de l'AFE pour le soutien apporté.

Bonne lecture,

Jean-Luc Ruelle

Président

Bruno Pludermacher

Vice-Président

Compte-rendu d'audition de « LA FABRIQUE de L'EXPORTATION »

Rapporteur : Annie REA

Auditionnés : Etienne Vauchez, co-fondateur et Stéphane Boulez, Délégué général.

La Fabrique de l'exportation est un think tank, actif depuis 10 ans, qui produit des études pour alimenter le débat, centrées sur les déterminants des succès/échecs à l'international. Elle s'appuie sur un pool de chercheurs. Elle est spécialisée sur les PME/ETI.

Finalité de l'audition : Approfondir les causes des « freins à l'export » des PME françaises.

Diagnostic : La performance française du Commerce Extérieur s'est fortement dégradée depuis plus de 20 ans. Le déficit commercial des biens a atteint le chiffre record de 84,6 Md€ en 2021 malgré un excédent commercial en services de 36 Md€, ce déficit devrait dépasser 100 Md€ en 2022, augmentation due en partie à la crise énergétique, la hausse du cours du gaz et du baril du pétrole mais aussi aux dépréciations successives de l'euro face au dollar.

Par rapport aux pays voisins européens (à l'exception du RU) la France présente un déficit à l'export largement marqué. A titre d'exemple l'excédent commercial italien avoisine les 60 Md€ et celui de l'Allemagne à 170 Md€.

Comment en est-on arrivé là : La situation actuelle est le fruit d'une politique menée depuis 40 ans, conjointement par les pouvoirs publics et le patronat, sans sérieuse opposition politique ou syndicale, qui a **privilegié les implantations aux exportations, pour créer des champions mondiaux, comme les Américains.** Cette politique est un succès objectif (LVMH, L'Oréal, Vinci, Veolia, Airbus, AXA, BNP, Danone, Lactalis, Saint Gobain... sont des champions mondiaux ; les entreprises françaises emploient plus de 6 millions de salariés hors de France, plus que l'Allemagne). Quand les Italiens font du business à l'étranger, la France investit » à l'étranger. La conséquence logique d'une telle politique, hormis le chômage endémique, est l'atrophie, dans les chiffres et dans les têtes, du commerce extérieur, dont son volet exportation (le volet importations « acheter ou produire » n'est pas analysé ici). Aujourd'hui, les résultats de cette politique sont confrontés aux succès chinois, allemand, turque et italien, nations plus exportatrices que importatrices de produits manufacturés et en produits industriels. Le commerce extérieur, et son complice, la désindustrialisation, longtemps tenus pour secondaires par les élites (on se souvient de la théorie d'un pays Fabless), refont surface dans un monde qui a changé plus vite que la France. Sur la désindustrialisation on notera qu'elle est à la fois cause des résultats du CE, mais aussi conséquence.

Parmi les facteurs explicatifs, on peut citer, de façon non exhaustive :

1. L'héritage colonial, modèle d'enrichissement par l'importation. On notera que le Royaume-Uni, autre grande et ancienne puissance coloniale, est dans une position similaire à la France.
2. la dimension universaliste, chrétienne, émancipatrice aussi de la culture française : défendre davantage la culture, mieux vaut enseigner à pêcher qu'offrir le poisson.
3. La rivalité géopolitique, héritée de la 2^{ème} guerre, avec les USA, et, par exemple, un de ses corollaires, la Françafrique.
4. Le système public de formation : les grandes écoles nobles sont scientifiques ou littéraires. Les grandes écoles commerciales (HEC...) sont toutes privées, donc de second rang. Même constat pour tout le cycle de formation : les formations techniques sont imposées à ceux qui ne peuvent suivre l'enseignement général, d'où une dépréciation de ces métiers.

5. La compétitivité du système productif (charges sociales/impôts de production/temps de travail) : fortement améliorée depuis plusieurs années sur les bas salaires, la compétitivité des techniciens et ingénieurs reste un problème.
6. La francophonie et le rejet de l'anglais
7. Le système de recherche développement cloisonné
8. Exemple de la Roumanie : le succès à l'international est reconnu par la société. En France, aucune valorisation de l'international

A noter les dispositifs publics des dernières années :

- Les VIE - Volontaire International en Entreprise - Un dispositif qui a fait ses preuves mais qui pourrait être amélioré si un cursus de formation au commerce international leur était proposé.
- La TFE. Team France Export créée en 2018. Guichet unique pour éviter le millefeuille français afin de fluidifier et simplifier les démarches des entrepreneurs souhaitant exporter. Sont partenaires Business France, les CCI France, BPIFrance, et dans certains cas les régions. Le rôle de l'État devrait se positionner comme un « ensemblier » en créant un écosystème cofinancé et non pas proposer des services d'accompagnement payant à l'international.

En conclusion, on pourra synthétiser les premiers éléments de FREINS à l'EXPORT :

- Problème de compétence, pas de formation au commerce international
- Problème de la langue
- Problème culturel (pas de prédisposition naturelle des Français, paradoxe pour un pays colonisateur)

Compte rendu d'audition de Business France

Rapporteur: Jean-Luc Ruelle

Auditionné : Didier Boulogne

Business France : opérateur public dépendant de trois ministères, Industrie, Europe et Affaires Étrangères et Logement et Habitat durable; Sa vocation est de soutenir les ETI et les PME dans leurs activités à l'international.

1433 personnes dont 800 à l'international avec 74 bureaux et couverture de 55 pays dont 500 répartis sur deux sites : Marseille et Paris; 14 Zones au niveau mondial; logique de contraction pour se concentrer sur les biens de consommation, art de vivre, nouvelles technologies. Retrait partiel de Chine en raison des difficultés (Langue, Douane, Centres d'accueil..)

En rythme de croisière : 11 000 entreprises françaises sont accompagnées à l'international

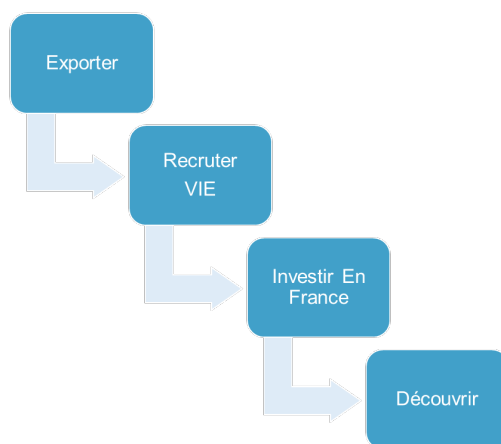
Le nombre de VIE a atteint 10000 en 2019 pour chuter à moins de 4500 pendant la crise Covid;

Business France bénéficie d'une dotation de 200 millions d'euros deux fois moins que celle dont bénéficie l'Italie pour le même type de dispositif;

45% de la dotation est couverte par l'Etat, 100% en Italie et 60% en Espagne.

BF au cœur du dispositif Chèques Relance Export, avec une double prorogation et 55 ME

Team France Export (TFE), un premier Contrat d'Objectif 2018 2022, agrégation des efforts et actions, objectifs Amorçage-Ancrage ; un nouveau programme 2023-2025



Les challenges de BF:

Renchérissement du coût des salons et exposition du fait de l'inflation, créer un bouclier anti inflation...

Forte concurrence étrangère des systèmes de soutien au Commerce Extérieur et particulièrement européenne. Niveau de subvention pour actions export 30% Espagne, Allemagne 40%, Italie 100%

Promouvoir la numérisation de l'organisation, projeter ETI et PME vers secteurs et marché, meilleure numérisation de l'offre française; actuellement 309 entreprises utilisant 12 plateformes (vins, agro,

cosmétiques..) contre 7500 sur 33 plateformes en Italie; TFE dispose d'un CRM de 60000 entreprises, cette numérisation devrait doper l'offre française.

Les champions de demain, cibler 200 entreprises (géographique/secteur); approche très digitale. Aider à lever des fonds, BF a aidé depuis l'origine les opérateurs à lever plus de 18 Milliards d'Euros

L'export commence en France, en mobilisant des acheteurs étrangers en France à la rencontre des candidats exportateurs. Créer 30 évènements, avec 100 acheteurs internationaux pour 1000 candidats français.

Mesurer l'impact des actions de BF:

Taux de réussite (signature de contrat) 50%, sous pavillon jusqu'à 65%

En réalité, il faudrait avoir de vrais indicateurs, manque de KPI'S

Construire des bilans exports avec des modèles économétriques basés sur la mesure de l'impact et le chiffre d'affaires (base semestrielle)

Accroître la visibilité TFE/VIE Accroître les opérations Frenchtech à l'International (grande réussite), marque avec des « pépites »; 4 marques Frenchtech, French Fab, French Health, Taste Fab

La population des entreprises françaises à l'étranger est méconnue par les institutions françaises : la difficulté est de les identifier, cela pourrait être une mission des ambassades et des chambres de commerce françaises à l'étranger

LES VIE :

Les VIE : la mobilité international des compétences ;

60 000 CV mis à la disponibilité des entreprises orientées export ;

Les VIE recrutés doivent être âgés entre 18 et 28 ans sur une période de 6 à 24 mois ;

Les VIE sont passés de 10 000, en 2019, à 10 504 en mars 2020 puis avec impact Covid à 6954, le but est d'atteindre 9000 fin 2022 ;

La rémunération des VIE est à 60% couverte par les entreprises et 40% par Business France (Etat);

Le taux de féminisation des VIE dépasse les 50% ;

La conversion des VIE en emplois est de 80% ;

Avec le contexte de l'inflation, la rémunération des VIE doit être réévaluée pour éviter leur précarisation ;

Les VIE ont parfois des profils inadaptés aux besoins du marché et de la demande des entreprises : langue, interculturalité et sur qualification en diplômes ;

Les VIE sont souvent embauchés au terme de leurs contrats ; ils sont alors parfaitement adaptés et le taux de réussite est très important ;

Les VIE n'ont pas de statut bien clair, l'opérateur public doit travailler sur une loi permettant de protéger cette catégorie ;

Faire en sorte que les VIE soient inscrits au registre des Français de l'étranger dans les Consulats qui les concernent.

Conclusion:

La forte concurrence et supériorité des systèmes concurrents européens de soutien au Commerce Extérieur (Italie, Allemagne Espagne), avec des résultats qui semblent meilleurs (voir annexe) impose une réponse forte de la France notamment sur le plan financier.

Poursuivre la mise en place des systèmes numériques et digitaux pour rejoindre les niveaux de nos concurrents européens.

BF est tourné également sur « l'ancrage » (implantation à l'étranger des opérateurs), peut-être privilégier l'exportation directement bénéfique au Commerce Extérieur Français ;

Améliorer le système de suivi de mesure des performances de BF(KPI'S) et communiquer.

Procéder à une étude benchmark approfondie pour comprendre au-delà des aspects financiers comment procéder aussi bien qu'un pays comme l'Italie ?

Se préoccuper du soutien possible au Commerce Extérieur des entreprises françaises établies à l'Etranger;

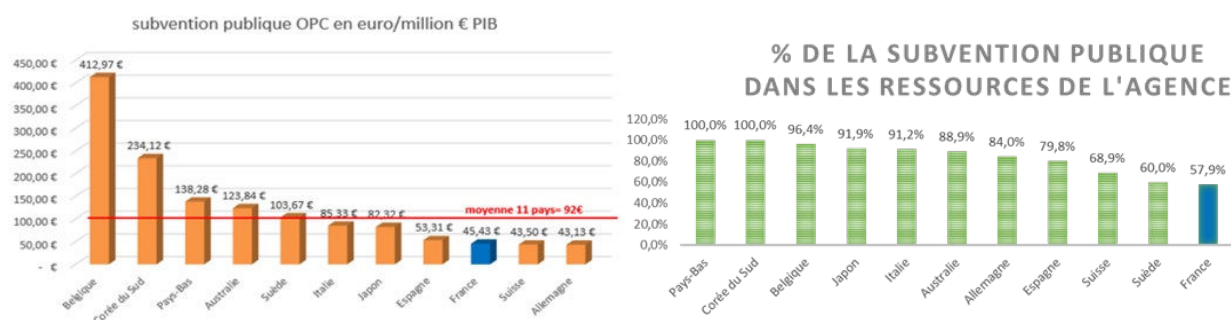
Le système des VIE est un grand succès, mais un point de faiblesse est relatif à leur statut.

ANNEXE

Benchmark des agences concurrentes sur le niveau de subvention des prestations

I – Business France évolue dans un contexte de concurrence européenne où les agences sont proportionnellement davantage subventionnées

Business France a été financé en 2021 par 97 M EUR de subvention et 17,5 M EUR de contribution positive VIE, ce qui la place derrière l'Italie, la Belgique et l'Allemagne. Rapporté au PIB (1 EUR de subvention / 1M EUR de PIB) l'investissement annuel public dans Business France se situe dans la fourchette basse du benchmark. La France se classe même dernière pour ce qui est du taux de subvention publique dans les ressources de l'Agence.



L'export se renforce dans la stratégie des opérateurs publics concurrents et, comme avec le PRE, l'investissement public accompagne cette tendance. À l'inverse de Business France, les autres agences privilégient une stratégie de réduction des prix ou de gratuité. Dans leur approche géographique, elles privilégient une stratégie de développement en Europe, en Amérique du Nord et de maintien en Asie.

Parmi les agences européennes étudiées, 7 ne facturent qu'un pourcentage des coûts opérationnels (Pays-Bas, Espagne, Grèce, Belgique avec 3 agences et l'Italie). Seule l'agence suédoise facture aux coûts réels.

Dans cette configuration, Business France fait figure d'exception au niveau européen avec une part du budget issu de la facturation client de 50%, au même niveau que l'agence suédoise. Pour les 6 agences disposant d'un fort niveau de subvention public (Allemagne, Grèce, Belgique avec 3 agences et l'Italie), cette part est comprise entre 0 et 7% du budget.

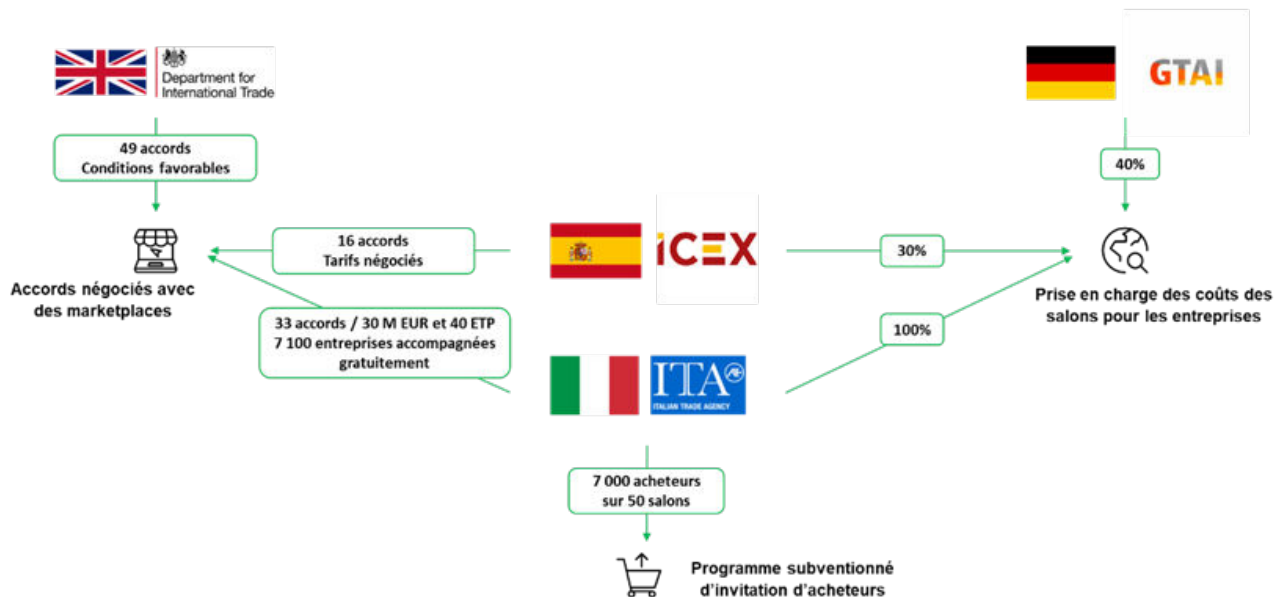
II – Les agences européennes concurrentes ont renforcé leurs programmes de subvention directes à l'exportation

La prise en compte des hausses de prix sur les salons montre une forte implication des États en Allemagne, en Espagne et en Italie. Dans la programmation 2022 de l'ICEX (Espagne) avec 90 pavillons espagnols, le soutien global est d'environ 30% de prise en charge du coût. Cette prise en charge est de 40% du coût pour les PME allemandes et jusqu'à 60% pour les jeunes sociétés. Enfin, l'ITA prend en charge 100% du coût pour les entreprises italiennes sur les salons qui entrent dans sa programmation. Business France ne prend en charge que 15% du coût direct du salon pour les PME.

L'Italie subventionne encore davantage via différents programmes pour les salons en Italie. L'ITA coordonne et finance la venue d'acheteur pour une cinquantaine de salons cibles en Italie, ce qui représente 7 000 acheteurs annuels. Le MISE (ministère du développement économique italien) est en train de mettre en place une enveloppe de 24 M EUR à disposition des entreprises italiennes pour financer leur participation à des salons en Italie qui ont le label Salon International. Cette subvention s'élèverait à 10 K EUR par entreprise maximum et représenterait jusqu'à 50% du coût du salon.

Les solutions digitales innovantes bénéficient d'une large prise en charge en Espagne et en Italie. Avec un budget annuel de 30 M EUR et 40 ETP, auxquels s'ajoutent 30 M EUR de budget exceptionnel, l'ITA propose aux entreprises italiennes une large gamme de services digitaux pour l'export, notamment via 33 accords avec des marketplaces pour 7 100 entreprises accompagnées. L'ICEX propose également des services gratuits aux entreprises qu'elle accompagne mais son offre de marketplaces est fondée sur des conditions tarifaires négociées, à la charge de l'entreprise. À ce jour, 16 accords avec des marketplaces ont été négociés par l'ICEX. Enfin, dans le cas du Royaume-Uni, le DIT propose un référencement des entreprises sur 49 marketplaces, dont 50% bénéficient de conditions favorables. Le coût étant là aussi supporté par l'entreprise.

LES PRINCIPALES AGENCES EUROPÉENNES ONT RENFORCÉ LEURS PROGRAMMES DE SUBVENTION DIRECTE À L'EXPORTATION



Annexe - Benchmark des principales agences européennes :

		% facturation du budget issu de la facturation client : 50% Offre salon / tendance post Covid-19 : Oui / NC Politique de facturation : Coûts réels	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 30% Offre salon et tendance post Covid-19 : Oui / baisse Politique de facturation : NC	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 30% Offre salon et tendance post Covid-19 : Oui / NC Politique de facturation : % coûts opérationnels uniquement	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 30% Offre salon et tendance post Covid-19 : Oui / baisse Politique de facturation : % coûts opérationnels et VA TPO	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 1% pour GTAI Offre salon et tendance post Covid-19 : Oui (AUMA) / Augmentation Politique de facturation : 40 M€/an de subvention	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 0% Offre salon et tendance post Covid-19 : Oui / baisse Politique de facturation : % coûts opérationnels uniquement	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 7% Offre salon / tendance post Covid-19 : Oui / augmentation Politique de facturation : % coûts opérationnels uniquement	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 0% Offre salon / tendance post Covid-19 : Oui / augmentation Politique de facturation : % coûts opérationnels uniquement	
		% facturation du budget issu de la facturation client : 5% Offre salon / tendance post Covid-19 : Oui / baisse Politique de facturation : % coûts opérationnels uniquement	

Niveau aide publique : Fort  Moyen  Faible 

Compte-rendu d'audition de « EcoAct »

Rapporteur : Alexandre CHATEAU-DUCOS

Auditionnée : Roxane Louis

La Commission a invité le leader des sociétés œuvrant autour du marché carbone, la société ECOACT basée en région parisienne. Mandat était donné par l'AFE de mettre en œuvre ce dispositif de compensation de nos déplacements aux sessions. Cette audition de Mme Roxane Louis, répondait donc au souhait de comprendre les enjeux, l'intérêt de compenser et les coûts que cela engendrait.

La société, créée en 2005, propose notamment des services de conseil dédiés aux organisations et entreprises afin de les aider à élaborer des stratégies de décarbonisation. Les projets peuvent être pour décarboner les services numériques ou de compenser suivant différents *modus operandi*. Elle est partie prenante dans l'élaboration de nouveaux projets permettant de mesurer puis compenser leur empreinte carbone et s'occupe du suivi des projets existants. Les projets font l'objet de certifications reconnues internationalement.

Madame Louis a rappelé les chiffres et scénarios du GIEC ainsi que les objectifs à atteindre en termes de compensation ou de non-émission afin de respecter l'accord de Paris pour un réchauffement contenu en dessous de 2° C. Les engagements sont clairement insuffisants malgré l'urgence climatique à agir pour limiter la hausse des températures, en mettant en perspective les très graves incendies de forêt de cet été en France, incendies ayant libéré des quantités extrêmement importantes de CO2 dans l'atmosphère qui y étaient jusque-là séquestrées.

Ces mécanismes de compensation s'inscrivent dans une démarche initiée en 1997 à Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La situation actuelle cartographie deux marchés de la compensation carbone :

- le marché **réglementé** mettant en relation des sociétés souhaitant acheter des quotas d'émission carbone face à des sociétés ayant à en vendre du fait de leur faible émission ou de leur amélioration du processus de production leur ayant permis de dégager une moindre émission (Article 6 de l'Accord de Paris adopté à la COP26),
- Le marché **volontaire** fondé sur le principe de la compensation carbone où les impacts d'une tonne de carbone émise peuvent être neutralisés par la réduction d'une tonne de carbone ailleurs dans le monde via des projets d'émissions évités (panneaux solaires, cuisson traditionnelle optimisée, biogaz, géothermie, rénovation thermique...) ou de puits carbone (gestion de forêts, création de mangroves, culture de posidonies,...). C'est un accord de gré à gré, le crédit ne pouvant être vendu qu'une fois.

Les projets sont contrôlés et suivis par *ecoact* et donnent lieu à un certificat de compensation unique.

Ecoact est un leader international de la lutte contre le changement climatique, intégrée à ATOS. L'entreprise emploie 300 experts, la branche "nature" en ayant 20. Ayant comme client notamment le ministère de la défense française, des institutions européennes, mais aussi Google ou HSBC, l'entreprise a aidé à la compensation de 60 millions de tonnes eq. CO2. Ecoact travaille avec un grand réseau d'organisations industrielles, des agences internationales, des instituts de recherche. *EcoAct* a développé ou co-développé plus de 70 projets de compensation carbone dans le monde entier dans des pays comme le Burkina Faso, le Brésil, l'Équateur, le Congo Brazzaville, le Costa Rica, l'Inde, la Chine, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Soudan, le Niger, la Malaisie, la Thaïlande et aujourd'hui la France.

Les compensations carbone par la création de puits comprennent un coût administratif (environ 2000 euros HT) et un prix d'achat des crédits carbone variant suivant le projet. Si un label bas-carbone en France avec une pratique forestière est de 50 euros par tonne eqCO₂, la création de mangroves au Myanmar est de 30 euros, la gestion des déchets au Brésil est de 10 eur.

Il a été indiqué que le marché de la compensation certifiée connaît une forte évolution des prix.

Une session de l'AfE, en prenant en compte seulement les aller-retours par les différents moyens de trajets, représente 120 t eqCO₂.

Compte-rendu d'audition de « Club International de l'ADEME »

Rapporteur : Pascale Richard

Auditionnés : Marine d'Adesky, Robin Villes (Coordinateur) et Pierre Terrier (Délégué)

L'ADEME, agence d'Etat créée en 1992, est l'opérateur principal du gouvernement pour la transition écologique. L'ADEME, c'est 1000 collaborateurs, 3 sites (Angers, Paris, Sophia Antipolis), 17 directions régionales.

L'ADEME a notamment géré l'aide aux entreprises lors de la période Covid en re-distribuant l'aide de 1,6 milliards d'euros pour aider les entreprises et le tourisme durable. Aujourd'hui, l'ADEME est le partenaire de l'Etat pour la mise en place du Plan France 2030.

En s'appuyant sur ses trois tutelles :

- Ministère de la Transition Écologique
- Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- Ministère de l'Economie

Sur les agences publiques :

Business France et son département [Industrie cleantech](#) (forum sur le développement durable en Tunisie)

BPI France dont promotion sur les outils de financement (missions internationales en train d'ouvrir des bureaux régionaux).

Chambres de Commerce Internationales.

Agence Française pour le Développement

Agences internationales homologues

Sur des réseaux privés comme le [PEXE](#) réseau d'éco-entreprises en France (environ 10 000 entreprises)

A l'ADEME, une **Direction de l'Europe et Internationale** s'occupe plus particulièrement des grands projets à l'international qui passent souvent par des accords avec des agences homologues et influencent les cadres normatifs au niveau Europe et International.

Deux exemples: un accord de 3 ans sur la qualité de l'eau avec l'ADEME, Agence pour l'Economie et la maîtrise de l'énergie au Sénégal; un accord signé récemment avec l'Observatoire méditerranéen sur les politiques énergétiques)

Le Club ADEME international complète le travail de la Direction Internationale en accompagnant les éco-entreprises innovantes françaises dans leur nécessaire adaptation au développement durable et à l'export pour celles qui travaillent sur le développement durable, ainsi que pour associer le "made in France" à "l'éco innovation."

QUI ?

Aujourd'hui, 150 entreprises qui proposent des innovations de services ou d'ingénierie sont membres du Club ADEME international.

Si au début, les entreprises de grande envergure (Veolia, Suez) étaient les plus nombreuses, les PME / PMI sont maintenant très représentées. En effet, 60% des membres du Club sont des PME de moins de 20 salariés, 25% entre 20 et 50 alors que 5% des entreprises membres ont plus de 250 salariés. Les entreprises peuvent être des bureaux d'architecture, des entreprises de biens innovants ou de services notamment informatiques dans les secteurs de l'énergie, du traitement de l'eau ou des déchets par exemple. Pour adhérer à l'ADEME, il faut payer une cotisation annuelle entre 300 euros et 1700 euros, suivant la taille de l'entreprise. Il n'y a pas de sélection particulière pour entrer dans le club.

COMMENT ?

Le Club ADEME international permet de fédérer les entreprises, informer les membres à la fois sur certaines manifestations (salons professionnels par ex.) et sur des opportunités directes en mettant en relation un groupe d'entreprise pour compléter un projet.

Le Club représente ces entreprises dans les comités internationaux et partenaires publics (fonds de l'Agence Française pour le Développement, appels à projets du Trésor Public [FASEP](#) avec des enveloppes jusqu'à 500 000 euros. Dans ce cas, Ademe peut faire le suivi (Ex : préconisation d'une modification du cahier de charges). Le Club permet aussi les montages en consortium pour répondre à des gros projets.

L'ADEME anime son réseau d'entreprises dans ces différents domaines et oriente vers des guichets de distribution ou encore facilite le regroupement des compétences pour se présenter aux grands concours (Ex : qualité de l'air en Chine).

Pour l'ADEME, les freins à l'export sont liés au manque de temps dans les PME pour notamment faire de la veille, prospecter ou saisir des opportunités. Souvent l'absence de références ou de démonstrateur à l'international (un modèle qui fonctionne hors de France) rend la tâche plus difficile.

Ce que nous pouvons faire avec l'ADEME :

- Faire connaître le club International de l'Ademe auprès dans nos circonscriptions, cf. catalogue <https://clubinternational.ademe.fr/en/>
- Remonter les innovations dans nos circonscriptions à l'ADEME (Nouvelles réglementations.. Nouvelles innovations)
- Faire remonter les besoins de financement

Expérience de La Fresque du Climat

Rapporteur : Pascale Richard

Atelier Fresque: Marie GROVEL, l'une des 25 000 formatrices de la Fresque.

QUOI?

L'objet de la Fresque du climat, **créée à l'initiative d'un professeur**, est de **sensibiliser les populations** (enfants, étudiants, entrepreneurs, associations etc..) aux causes et conséquences du changement climatique.

Savez vous que l'**Aérosol**, ce sont des *Petites particules visibles à l'oeil nu*
Que le **Forçage radiatif** est *un déséquilibre climatique dû à la différence entre*
entre les énergies radiatives (rayonnement) reçues et émises par un système climatique.
Ou que le **permafrost** est *un sol dont la température se maintient en dessous de 0°C pendant plus*
de deux années consécutives.

POURQUOI?

D'après le dernier rapport du GIEC, limiter le réchauffement à 1,5°C sur la terre implique de réduire nos émissions, et notamment de passer par 2tCO2e/pers en 2050.

Pour agir et se mobiliser, il faut comprendre. On citera Bertold Brecht qui fait dire à son Galilée " Notre ignorance est infinie; entamons là d'un millimètre cube.

COMMENT?

La fresque du climat est un **jeu collectif régulièrement actualisé** dont le succès de la fresque n'est plus à prouver: Ce sont **532 000 participants, 45 langues, 50 pays**.

La fresque se passe en deux temps

- Le dessin de la fresque
- Un débrief collectif

Il est recommandé d' y consacrer 3 heures en continu.

Pendant le jeu, les 14 membres de la commission étaient répartis en deux équipes autour de deux tables.

Un jeu de 42 cartes leur a été distribué . Ils se sont efforcés de répartir les cartes en suivant un cheminement de **causes à conséquences** en ajoutant le fléchage que chacun jugeait opportun.

Après la construction de cette "fresque", une **discussion** s'en est suivie sur les enjeux du changement climatique.

La Fresque est un jeu bien fait qui nous rappelle

- que les **activités humaines** (transport, agriculture..) sont les principales responsables des changements climatiques. Que la responsabilité des activités individuelles était limitée à 25% et les activités collectives représentent les 75% restants.
Ou encore que le plus grand danger serait une fonte du permafrost libérant du CO2

- qu'il n'y a pas de bonne et de mauvaise fresque, une cause pouvant tristement avoir de multiples conséquences.



Au sein de la commission nous avons eu un grand intérêt à faire cet exercice. Ce premier test en commission, nous encourage à proposer la fresque au reste de l'Assemblée.

Ce que nous pouvons faire avec la Fresque :

1. La Fresque peut être un outil au service des Conseillers des Français de l'étranger pour sensibiliser dans leur circonscription dans les écoles, les entreprises, les administrations, et faire passer le message.
2. Allez plus loin et devenir formateur pour mettre en place le jeu avec 7 heures supplémentaires de formation,

RADIOSCOPIE DU COMMERCE EXTERIEUR FRANCAIS

ANALYSE DE L'IMPACT DE L'INFLATION ET DU TAUX DE CHANGE DE L'EURO SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Auteur : Abdelghani Youmni

En août 2022, le taux d'inflation en France a atteint 5,9% contre un pic de 7,9% en Allemagne. L'écart de deux points est lié au retard pris en Allemagne pour soutenir l'économie et les ménages avec un bouclier tarifaire et des chèques énergie.

Ces deux trajectoires de l'inflation sont en partie la conséquence des choix stratégiques des deux pays dans la production de l'énergie.

En France 67% de l'électricité est nucléaire contre 13% en Allemagne.

La guerre en Ukraine a été au cœur de la crise énergétique en Europe, provoquant une flambée des prix du gaz, du pétrole et de l'électricité et secouant le marché des denrées de base comme le blé, dont une grande partie provient de l'Ukraine et de la Russie: pression sur les finances publiques et sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'excédent commercial de l'Allemagne a fortement diminué pour s'établir à 4,9 milliards d'euros en juillet 2022, contre 17,8 milliards d'euros un an plus tôt.

Le déficit commercial de la France s'est creusé à 71 milliards d'euros à juin 2022, l'excédent commercial allemand recule mais reste à plus de 80 milliards d'euros.

Le modèle allemand du commerce extérieur excédentaire s'épuise à cause de la hausse du coût de l'énergie (gaz et pétrole) , de la concurrence asiatique et de la baisse des importations chinoises et russes.

La fragmentation de la mondialisation et le retour du risque géopolitique ont mis à mal le positionnement allemand sur le haut de gamme avec des marques comme BMW, Mercedes, Audi, Porsche ou encore Volkswagen dans l'automobile et dans les machines à outils : fin du moteur thermique, digitalisation et robotisation des usines.

Le prix du MWh était en 2021 de 85 euros en France et en Allemagne, il est passé en août 2022 à plus de 1000 euros.

Selon les projections, en décembre 2022, le mégawattheure d'électricité française pourrait s'échanger à plus de 1.600 euros dans les deux pays soit une augmentation de plus de 22 fois.

La facture énergétique s'est emballée causant une spirale inflationniste car les prix des matières premières et les produits manufacturés chinois sont facturés en dollars: la dépréciation de l'euro aggrave le déficit commercial français et affaiblit l'excédent commercial allemand.

Le relèvement du taux d'intérêt par la BCE devrait permettre à l'euro de se stabiliser et s'apprécier graduellement : rééquilibrage monétaire entre compétitivité et dépendance économiques.

Quand l'euro perd 15 %, les produits de la zone euro coûtent 15 % moins cher aux importateurs. Cela donne un avantage concurrentiel par rapport à des produits fabriqués en Asie et dans les émergents et exportés en dollar. Pour nos importations d'Asie, c'est l'inverse.

L'euro (€) est tombé à parité avec le dollar américain (USD) pour la première fois en 20 ans.

La baisse de l'euro résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs, pandémie de la Covid-19, la guerre de la Russie contre l'Ukraine et l'envolée des coûts du fret. En plus du choix de la BCE de ne pas relever le taux directeur de l'euro pour favoriser le réajustement.

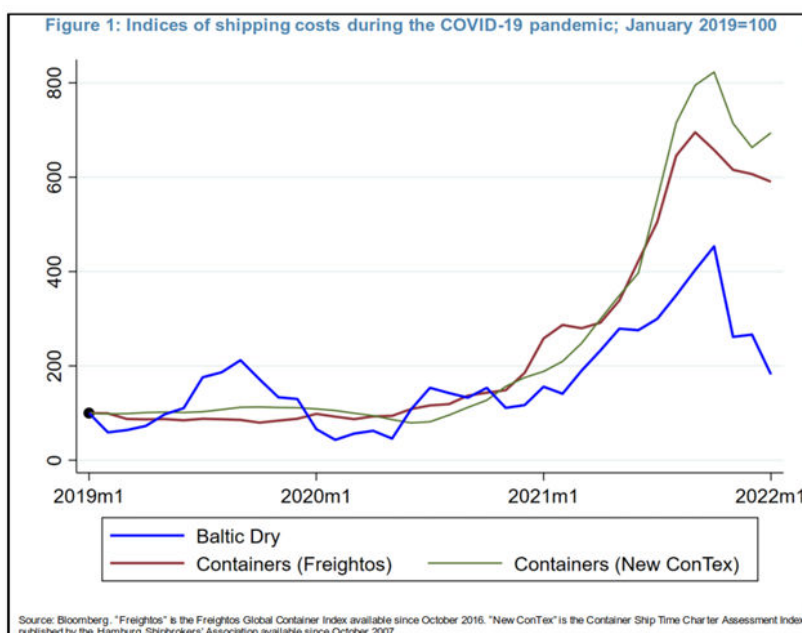
Facteurs handicapant le commerce extérieur français et allemand : le coût du fret

-Le prix moyen d'un conteneur sur une rotation Asie-Europe était de 1 500 dollars environ début 2020, s'est envolé à plus de 10 000 dollars en juillet 2022.

-La flambée des tarifs est en partie une anticipation sur l'obligation imposée par l'OMI à tous les armateurs de changer plus de 4000 navires

-Selon les économistes du FMI, lorsque les taux de fret doublent, l'inflation augmente d'environ 0,7 %.

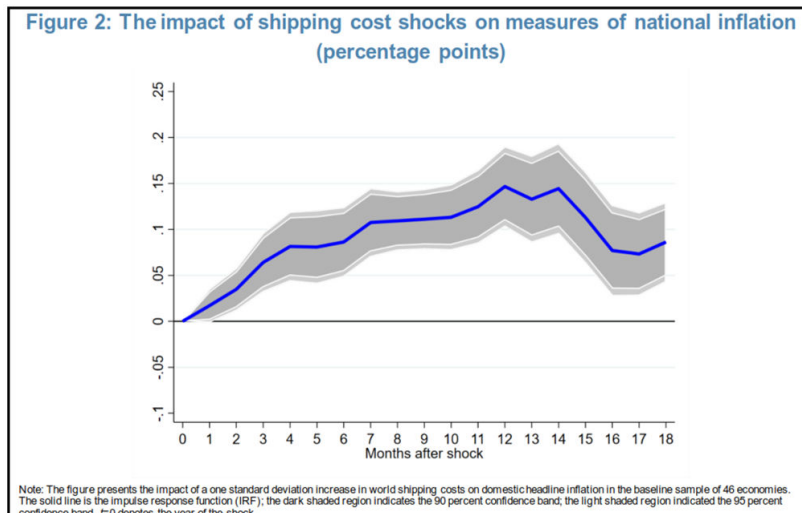
- La hausse des frais de transport observée en 2021 pourrait accroître l'inflation d'environ 1,5 % en 2022.



-La contribution à la variation de l'inflation due à l'amplitude des prix mondiaux du transport maritime est quantitativement similaire à celle générée par les chocs sur les cours mondiaux du pétrole et de l'alimentaire.

-Les prix à l'importation ont augmenté d'environ 10 % depuis le début de la pandémie, tandis que les frais d'expédition par le fret maritime ont augmenté de plus de 600 %.

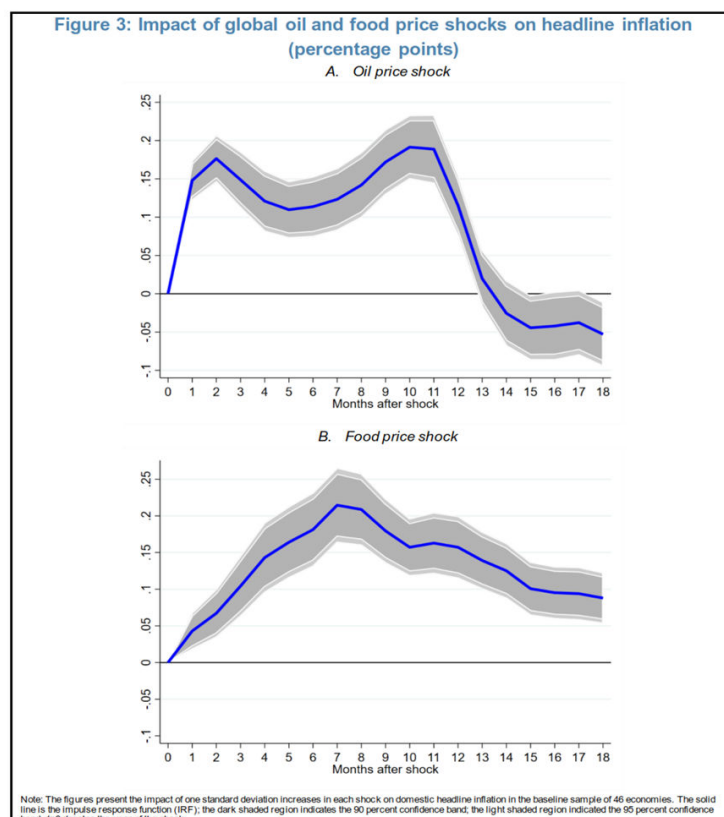
-Les pays qui importent davantage que ce qu'ils consomment connaissent des hausses d'inflation plus importantes, tout comme ceux qui sont plus intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.



-L'augmentation des prix des denrées alimentaires a été entraînée par les variations des cours mondiaux, l'explosion des coûts du fret et la guerre en Ukraine: les prix du blé, du maïs et du soja ont augmenté de 50, 30 et 20%.

-L'utilisation intensive de machineries lourdes, d'engrais et du transport maritime et routier signifie que l'énergie représente un coût d'intrants importants pour la production agricole et agroalimentaire.

-L'inflation est davantage sensible et corrélée avec le coût de l'énergie qu'avec les prix des produits agricoles et des alimentaires.



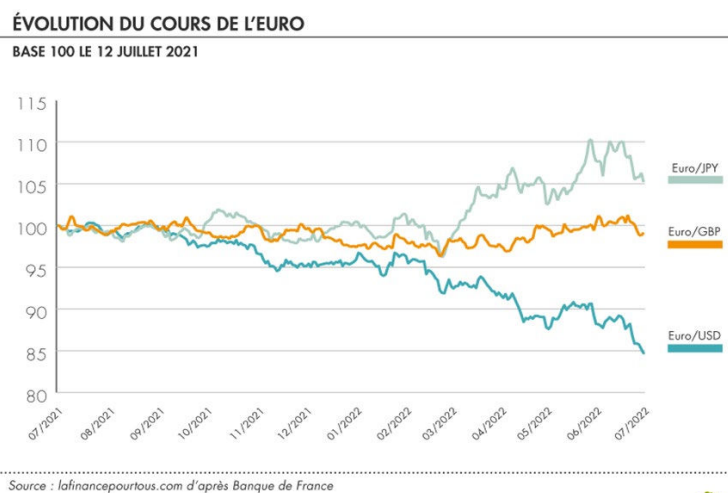
La France et l'Allemagne face à la dépréciation de l'Euro

-La dépréciation de l'euro découle de la décision américaine de relever les taux d'intérêt du dollar pour éviter une inflation galopante.

-La dépréciation de l'euro a contribué à améliorer la compétitivité des entreprises de la zone euro mais contrairement aux précédents épisodes de faiblesse de l'euro, les exportations n'en profitent pas.

-La chute de l'euro face au dollar aurait été une aubaine pour les 19 économies de l'UEM, c'est la facturation des importations en dollars qui cause les déséquilibres des balances commerciales.

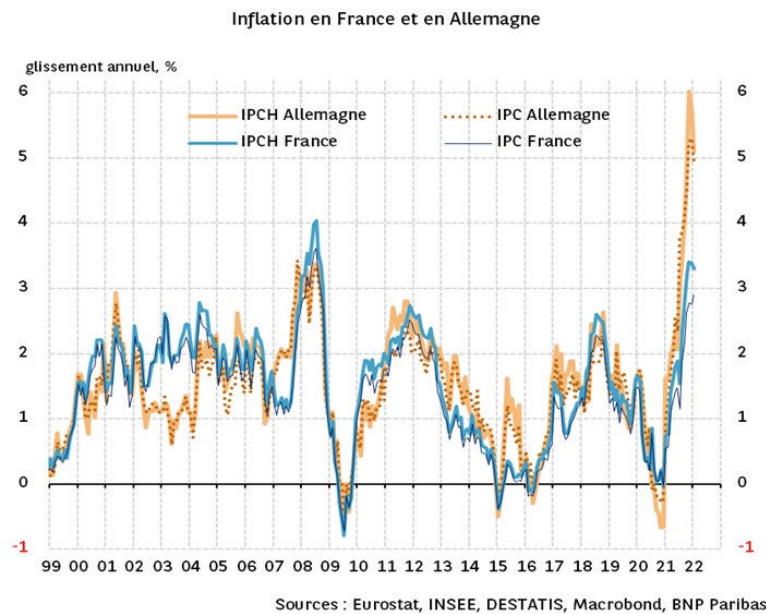
-Les calculs PPA et taux de change montrent que le niveau d'équilibre de l'euro de 1,35 dollar pour l'Allemagne, 1,05 dollar pour la France et 0,90 dollar pour l'Italie.



*L'euro est en train de se dégrader face au dollar, pas face à l'ensemble des autres monnaies.
Ce n'est pas tant que l'euro plonge, c'est surtout que le dollar se renforce.*

La France et l'Allemagne face à l'inflation

INFLATION DANS LA ZONE EURO : 2020-2022		
ANNÉE	VALEUR EURO	TAUX D'INFLATION
2020	100,00 €	0,48%
2021	101,54 €	1,64%
2022	106,70 €	4,98%

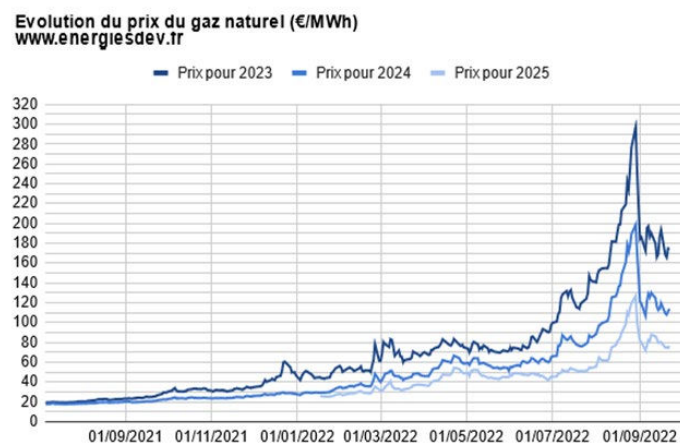


-Le prix du gaz reste à des niveaux historiquement hauts. La coupure de la livraison du gaz russe à de nombreux pays européens pourrait mettre en difficultés les industries mais aussi les PME.

-Les conséquences seraient extrêmement lourdes pour l'Allemagne dont l'industrie est à forte intensité énergétique.

-L'Allemagne est beaucoup plus exposée à l'envolée des cours du gaz et à sa pénurie que la France.

- L'Allemagne a fait trois paris pour continuer à soutenir sa puissance industrielle: le choix du gaz comme énergie de transition, dépendance de l'oléoduc russe Droujba pour les importations de pétrole et l'incapacité du renouvelables à compenser les énergies fossiles.

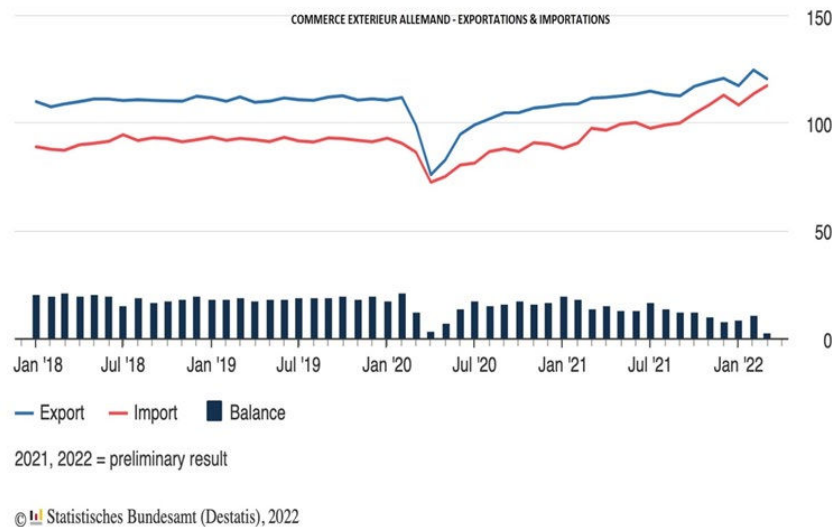


-La France a toujours été en surplus de production d'électricité grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité, l'Allemagne doit importer l'énergie primaire pour la produire.

-Le prix de l'électricité est dix fois supérieur à son niveau d'avant le COVID, celui du gaz plus de cinq fois, c'est un choc systémique: inflation et récession.

- Le choix allemand de la dépendance de l'énergie russe à bas coût plonge le pays dans une flambée des prix et dans la spirale inflationniste.
- Le nucléaire, l'option de l'endettement et du bouclier tarifaire limite l'envolée de l'inflation en France

Le Commerce Extérieur France- Allemagne



Le solde du commerce extérieur recule de nouveau sensiblement en avril

Moyenne mobile sur trois mois, en milliards d'euros



SOURCE : DOUANES

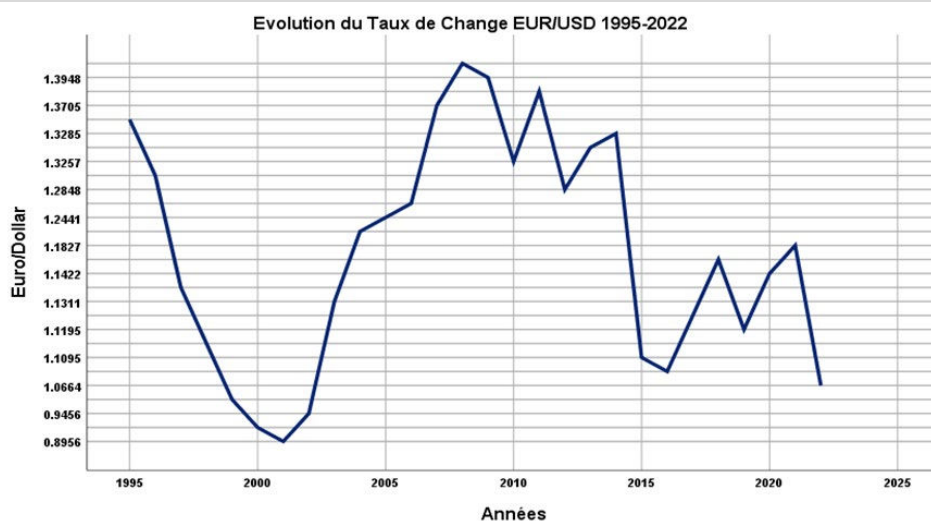
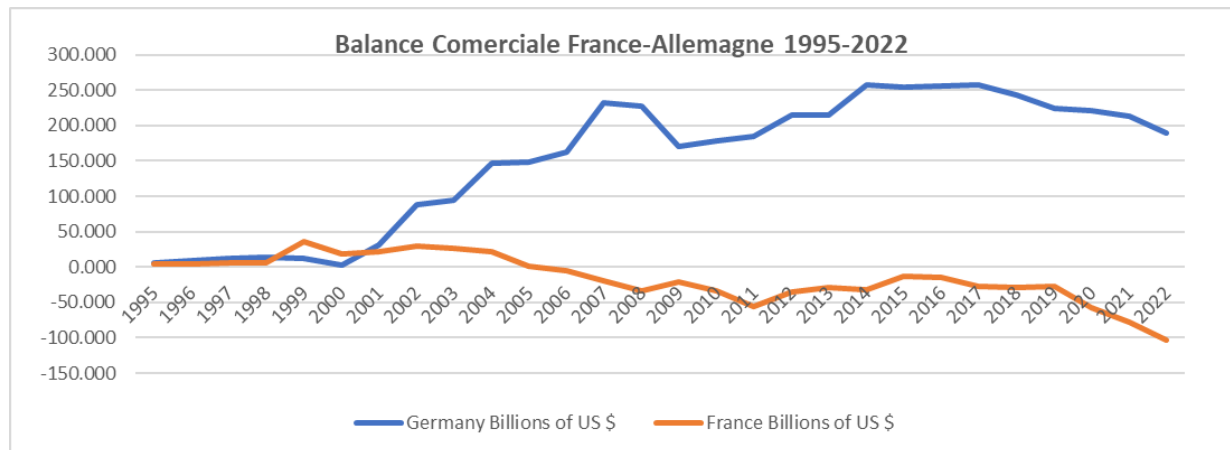
BALANCE COMMERCIALE (Milliards \$)

- La crise énergétique n'a pas inversé la courbe du commerce extérieur français et allemand.

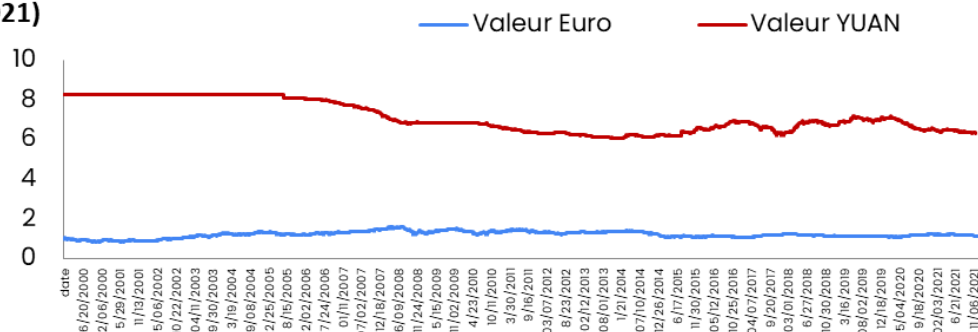
-Depuis la mise en place de l'euro, la balance commerciale de l'Allemagne est excédentaire et celle de la France déficitaire.

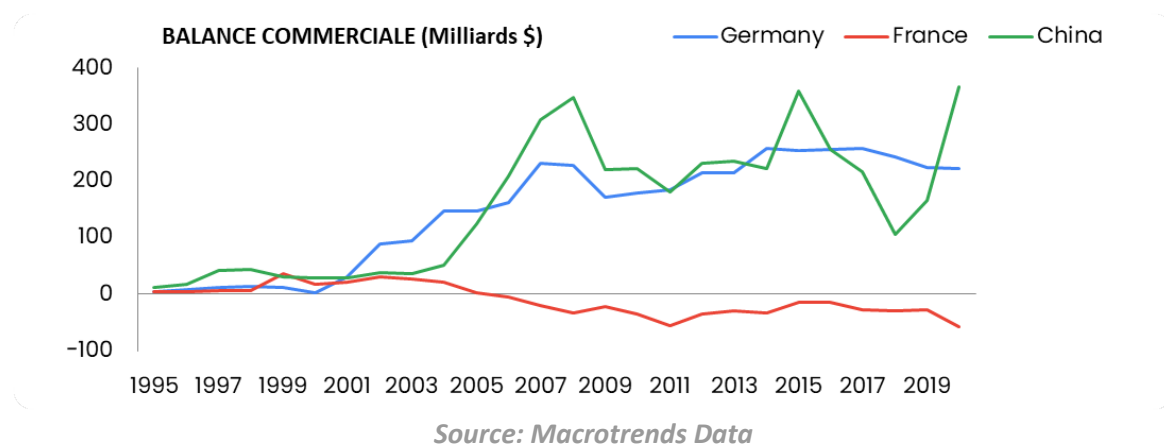
-La dépréciation de l'euro va avoir des conséquences sur la balance commerciale, l'inflation et le pouvoir d'achat des ménages européens.

-La faiblesse de l'euro pourrait devenir un accélérateur de l'inflation sur les pays du continent africain non producteurs de matières premières avec comme conséquences: crise alimentaire et crise de la dette.



EVOLUTION DES COURS DE L'EURO ET DU YUAN PAR RAPPORT AU DOLLAR (2000-2021)





Les rebonds des importations et les dégradations des exportations en France, Italie et Allemagne ne montrent aucune corrélation avec les variations du cours de change de l'euro.

Sur une période de plus de 20 ans, le cours de change de l'euro par rapport au dollar semble fluctuer sur une bande ne dépassant pas 5 à 10%: l'effet euro fort voulu par les allemands et dollar relativement faible par rapport à l'euro défendu par les américains.

Les dévaluations successives du Yuan montre la forte corrélation entre baisse du Yuan et rebond des exportations chinoises : dumping monétaire.

- L'Allemagne a accusé en juillet 2022 un déficit de un milliard d'euros sur la balance. Une situation inédite pour le pays depuis 1991.

- Les balances commerciales française et allemande perdent du terrain à cause des coûts des importations en énergie, produits finis et alimentaires que les exportations n'arrivent pas à compenser.

- La corrélation entre les exportations françaises et allemandes et le taux de change de l'euro est faible.

- Depuis l'introduction de l'euro, le commerce extérieur français est déficitaire, l'allemand est excédentaire, le rapport est en moyenne de 2,5.

Nos constats :

L'inflation est une préoccupation majeure , elle n'est pas monétaire mais énergétique et importée.

L'inflation est virale et mutante, une saignée pour le pouvoir d'achat des ménages.

Pour ramener l'inflation à un niveau faible, il faut augmenter les taux d'intérêt avec le risque de créer un chômage de masse.

La France et l'Allemagne se sont engagées à agir ensemble pour protéger les ménages et les entreprises de la flambée des prix de l'énergie.

Les deux pays utiliseront la politique budgétaire pour lutter contre la spirale inflationniste : le déficit budgétaire et la dette au secours de l'emploi et du pouvoir d'achat, un cercle vicieux.

Face à un déficit commercial de 84,7 milliards d'euros en 2021 et de 100 milliards d'euros en 2022 tiré par la facture énergétique. La seule solution pour rétablir la balance commerciale extérieure de la France est de réindustrialiser comme préalable dans les nouvelles négociation de la nouvelle étape de la mondialisation

La dépréciation de l'euro découle des décisions américaines d'augmenter le taux directeur du dollar pour lutter contre l'inflation causée par les politiques budgétaires menées à coup de plans de relance massifs

La France qui était exportatrice d'électricité devient importatrice, le plafonnement des prix ne suffira pas à freiner la conjugaison de l'inflation avec les pénuries.

La taxe sur les superprofits des grands groupes est une option de plus en plus plausible.

Une taxation exceptionnelle et redistribuée qui allègerait les budgets des Etats et limiterait l'effondrement du pouvoir d'achat des ménages les plus démunis.

Compte-Rendu de la réunion avec Mme Diane Roeser et la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur (DDCE)

Rapporteur : Patricia Connell

Nous avons reçu Mme Diane Roeser, secrétaire général mardi matin (04/10/22).

Objectifs de la réunion :

- 1) faire un point sur les résolutions passées lors de la mandature précédente ainsi que sur les résolutions passées en mars 2022 (certaines étant restées sans retour ou avec des retards partiels ou réponses mal interprétées)
- 2) mieux comprendre le fonctionnement/relations/rôle du Secrétariat Général (SG) une fois les résolutions passées. Par exemple, concernant les limites des actions du SG et de ce qui reste à l'initiative des commissions ayant fait voter des résolutions.

Nous avons échangé d'une manière générale sur l'ensemble des résolutions ainsi que sur des résolutions plus spécifiques.

Mme Roeser nous a confirmé qu'un budget existait (20 à 30 mille euros).

Afin que des études puissent être commissionnées dans le cadre des travaux réalisés par les commissions et que traditionnellement, le coût d'une étude tournait entre 4K et 9K euros/étude.

Il nous a été fortement recommandé de bien présenter le cahier des charges des études commanditées afin d'assurer que l'étude puisse être actionnée le plus rapidement possible et d'éviter des allers-retours non nécessaires entre le bureau d'études, le SG et la commission.

En conclusion, cette réunion a été très positive et nous a permis à tous de mieux comprendre le processus d'interaction entre le SG et les commissions. Cela devrait assurer que dans le futur nous pourrions mieux coopérer. En utilisant les bonnes pratiques, cela nous permettra aussi, nous l'espérons, d'économiser à tous du temps et de l'argent.

Cet exercice a été très constructif et nous remercions encore une fois Mme Roeser et M. Poirier.

,

Prix AFE du Développement Durable



Auteur : Alexandre CHATEAU-DUCOS

L'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE) en sa session de mars 2022 a décidé de relancer le prix du Développement Durable de l'AFE. Cette volonté de renouer avec ce prix entraîne de relancer toutes les procédures et de lancer de nouvelles actions.

Pour rappel, ce prix vise à promouvoir une certaine idée du développement, respectueux de toutes et de tous, respectueux de son environnement proche comme de l'ensemble de la planète. Il souhaite mettre en valeur **des projets, des associations, des entreprises aux pratiques vertueuses relatives à la lutte contre le réchauffement climatique et au développement durable.**

Les statuts de l'Association mise en place en 2018 lors du lancement officiel du prix, statuts déposés au greffe de la préfecture de Paris, a malheureusement entraîné la démission de 3 de ses anciens membres. L'Assemblée générale de l'Association qui s'est réunie mercredi 5 octobre 2022 a vu l'entrée de 7 nouveaux membres (BEZARDIN Alexandre, CONNELL Patricia, HELAILI-CHAPUIS Laurence, LAVEANT Pierre, LE GLAND Loïc, PLUDERMACHER Bruno, RICHARD Pascale). Cette assemblée générale permet ainsi de démarrer officiellement le processus permettant la remise du Prix comme nous l'espérons en octobre 2023. A cette occasion, il a été décerné, en conformité avec les statuts de l'association, de nommer membre d'honneur les 3 démissionnaires, à savoir CHANTREL Yan, HENRY-WERNER Anne et Touzel Pierre.

Nous vous rappelons que ce Prix, même s'il est issu de la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur, appartient à chacun de nous, élus de l'AFE. A ce titre, nous vous encourageons à venir nous aider à son organisation en devenant membre de l'association qui vous permettra également d'être membre du Jury.

L'assemblée générale a travaillé sur une nouvelle version du Règlement du prix en dotant notamment le prix de non pas un seul lauréat mais de 3 avec une dotation de 5.000 € pour le premier, comme auparavant, mais également une somme de 2.000 € pour le projet qui arrivera en seconde position et enfin de 1.000 € en troisième position.

Il est également prévu d'ouvrir un compte en banque, procédure qui nous a été impossible lors de la précédente mandature du fait de contraintes bancaires que le bureau précédent de l'association ne pouvait remplir (résidence en France notamment). Les obstacles semblent donc levés et permettra à l'association de travailler de façon plus efficace à la gestion de ce prix, évidemment dans le respect des règles budgétaires imposées par le MEAE et avec la transparence nécessaire. A ce titre, il est demandé un budget de 2.000 euros

pour permettre de couvrir les frais de secrétariat (courriers recommandés par exemple), les frais de mise à jour du site internet du prix (<https://www.prixddafe.fr/>) pour cette nouvelle campagne ainsi que les frais de nom de domaine, les frais d'accueil des lauréats et du Jury,

L'expérience de la remise du prix en octobre 2019 a montré que l'on ne peut considérer le prix remis par L'AFE comme une cérémonie secondaire ou un événement annexe de l'AFE. La forte adhésion de l'Assemblée à ce prix via la confiance que vous avez donnée à sa relance à l'unanimité nous oblige. **Elle oblige l'Assemblée à se donner le cœur et l'ambition de créer un véritable événement autour de cette cérémonie.** C'est la raison pour laquelle nous proposons que la remise du prix s'effectue lors d'une soirée dédiée à ce prix, en propre et non entourée d'un autre événement, dans les salons de notre maison commune, le Quai d'Orsay sous les auspices de la Ministre des Affaires Etrangères et de l'Europe. Si cela ne pouvait se faire pour des raisons impérieuses, nous demandons qu'un budget suffisant soit dégagé par le Ministère pour organiser dans de bonnes conditions cet événement. Pour rappel, le jury sera présidé par une personnalité éminente comme l'a été en 2019 le Professeur au CEA Gilles Ramstein, médaillé du CNRS en 2021 par l'intermédiaire du collectif ClimaTicTac qui a mis au point un jeu ludique et non anxiogène sur le changement climatique. Reconnaissance à lui d'avoir accepté de présider le premier prix en 2019.

Résolution de la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur

Résolution : DD-CE/R1/10.22

Objet : Compensation carbone

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Vu le cinquième rapport d'évaluation (2021-2022) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto,

Vu le "Rapport spécial du GIEC (groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté,

Vu l'accord de Paris de 2015 des Nations Unies,
(https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf)

Vu le sixième rapport d'évaluation "[AR6 Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability](#)" publié par Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) le 28 février 2022,

Vu le mandat donné par l'AFE à la Commission Développement Durable et Commerce Extérieur afin de mener à bien l'étude liée à la compensation carbone (AFE/DD-CE/R5/03.22),

CONSIDÉRANT

- L'importance de l'AFE concernant la thématique du Développement Durable via le changement de nom de la commission qui place le Développement Durable en premier dans la dénomination de la Commission,
- La volonté forte de l'AFE de réduire son empreinte carbone dans tous les aspects liés à l'organisation des sessions,
- Les bénéfices d'impact locaux importants via les projets financés par la compensation carbone confiés par les associations et organismes partout dans le monde,
- Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mécanisme de « compensation carbone » par les associations et organismes en charge de ces mécanismes, et notamment la mise en place de labels crédibles permettant suivi et contrôle des objectifs financés,

- L'accélération des démarches de compensation à la fois du secteur privé et du secteur public, y compris certaines activités du MEAE,
- La nécessité impérative de décarbonation de la société afin d'atteindre les objectifs climatiques internationaux,
- La proposition technique et commerciale de la société Ecoact prenant en compte le calcul de l'émission carbone des déplacements des Conseillers, l'accompagnement de l'AFE quant au choix des projets, la diversité des projets proposés au financement lié au processus de compensation, le rôle de Conseil quant à l'évolution et la progression de la compensation carbone sur la mandature et enfin le rôle de leader sur le marché français concernant la compensation carbone

DEMANDE

- La mise en place de la compensation carbone pour les déplacements des conseillers AFE sur la durée de la mandature,
- L'attribution d'un budget de 15.000 € sur l'ensemble de la mandature, soit 1500 € par session en moyenne, budget à consommer au lancement du programme,
- La mise en avant de la démarche de l'AFE via un patch *ad hoc* en première page du site web de l'AFE,
- Le choix de projets les plus efficaces en terme d'environnement et de développement local, de préférence hors de la métropole afin d'être en phase avec notre représentation de l'ensemble des pays du monde,
- La mise en œuvre de ce projet sous la supervision de la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur, sur base du budget confié par l'AFE et sur la durée de la mandature de la présente AFE

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		

Assemblée des Français de l'Etranger

37ème session

3 – 7 octobre 2022

Résolution de la commission du Développement durable et du Commerce extérieur

Résolution : DD-CE/R2/10.22

Objet : Organisation des sessions en Visioconférence

L'Assemblée des Français de l'Etranger,

Vu le cinquième rapport d'évaluation (2021-2022) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto,

Vu l'accord de Paris de 2015, des Nations unies

(https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf),

Vu le sixième rapport d'évaluation "[AR6 Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability](#)" publié par Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le 28 février 2022,

Vu l'adoption par l'AFE de la Résolution **DD-CE/R1/10.22** « Compensation Carbone » mettant en avant la volonté de l'AFE de prendre en compte l'impact des déplacements des conseillers lors de l'organisation des sessions.

CONSIDÉRANT

- Que le meilleur carbone est celui qui n'est pas dépensé,
- Que la présence physique à Paris est la norme afin d'exercer dans les meilleures conditions le mandat qui a été confié,
- L'expérience technique positive acquise lors de la séquence pandémique ayant permis la tenue des sessions à distance en toute efficacité,
- Que l'organisation des déplacements dans de nombreux cas augmentent plus que sensiblement la durée réelle de la session (heures de vol, fréquence des dessertes, contraintes administratives aéroportuaires) et impacte la santé des conseillers (jetlag, fatigue, cinétose),
- La généralisation dans tous les milieux et toutes les activités de la société de la possibilité de réunion en présentiel comme en distanciel

DEMANDE

- La pérennisation du système de visioconférence mise en place jusqu'à maintenant lors des sessions via le choix de chaque conseiller d'être présent à Paris ou de se connecter via un système de visioconférence.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité		
Nombre de voix « pour »	8	31
Nombre de voix «contre »		59
Nombre d'abstentions	5	

Résolution de la commission du Développement durable et du Commerce extérieur

Résolution : DD-CE/R3/10.22

Objet : Organisation d'une Fresque du Climat pour l'ensemble des Conseillers siégeant à l'Assemblée des Français de l'Étranger à la session de mars 2023

VU

Le "Rapport spécial du GIEC (groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf),

Le Rapport spécial publié le 5 octobre sur le dérèglement climatique d'origine humaine produit par le réseau des scientifiques internationaux du World Weather Attribution et analysant la sécheresse de l'été 2022 en Europe <https://www.worldweatherattribution.org/wp-content/uploads/WCE-NH-drought-scientific-report.pdf>,

CONSIDÉRANT

- L'Assemblée s'est fixée le développement durable comme une priorité.
- La réalité et l'urgence du changement climatique vécu dans tous les pays que nous représentons dans le monde (sécheresse, inondations, ouragans).
- L'organisation de la Fresque du Climat par la Commission.
- La nécessité pour l'ensemble des élus de l'Assemblée d'être sensibilisés à l'urgence de la situation climatique, permettant de relayer les mécanismes liés au changement climatique.
- La prestation de la Fresque du Climat est à vocation non commerciale,

DEMANDE

- Que la prochaine session de l'AFE de mars 2023 prévoit dans l'ordre du jour une plage horaire afin que tous les membres de l'Assemblée participent à une séance de Fresque du Climat avec des animateurs certifiés.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		

Résolution de la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur

Résolution : DD-CE/R4/10.22

Objet : Mise en place du Prix du Développement Durable de l'AFE

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Vu l'adoption par l'AFE de la Résolution COM/P.1/15.03 "Prix du Développement Durable",

CONSIDÉRANT

- L'expérience de la remise du premier Prix du Développement Durable en octobre 2019.
- La décision prise lors de l'Assemblée Générale de l'Association de Promotion des Français de l'Étranger d'étendre le prix aux 2 projets arrivés en position 2 et 3 du classement du Jury.
- Le rayonnement de l'AFE induit par la remise du prix dans sa prise en compte effective du changement climatique et dans la promotion des actions luttant contre celui-ci.
- La promotion qui constitue le prix dans la mise en avant de projets portés par des français et des françaises partout dans le monde, œuvrant pour un développement durable.
- La nécessité impérieuse d'encourager l'émergence d'idées nouvelles et de projets innovants portés par nos compatriotes dans les pays qui nous accueillent.
- Le prestige du prix qui est présidé par un membre émérite et reconnu de la société civile.

DEMANDE

- que le Secrétariat Général réserve pour octobre 2023 un budget de 8.000 € qui permettra de décerner le Prix principal de 5.000 euros au lauréat, de 2.000 € et 1.000 € aux projets arrivés respectivement en deuxième et troisième places dans le classement du Jury,
- L'octroi d'un budget de 2.000 € auprès de l'association de promotion des Français de l'Étranger qui gère l'organisation du prix, somme couvrant les frais permettant la bonne marche du Prix,
- L'organisation au Quai d'Orsay, dans le cadre d'une soirée exclusive, de la remise du Prix ou de tout autre lieu à la charge du ministère, permettant la remise du Prix dans un cadre en rapport avec les ambitions de ce projet.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		